

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2016

DELIBERATION N°CC/2016.00193

### DESIGNATIONS DANS DIVERS ORGANISMES

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 04 mai 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 90

Nombre de pouvoirs : 21

Nombre de voix : 111

#### **Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Michel BEAL, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR, M. Vincent BONY, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, Mme Catherine CHAPRON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Suzanne CHAZELLE, M. Paul CORRIERAS, Mme Patricia CORTEY, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Yves MORAND, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Christiane RIVIERE, Mme Annick ROATTINO, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, M. Lionel SAUGUES, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Sylvie THIZY, M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA, M. Georges ZIEGLER

REÇU EN PREFECTURE

Le 24 mai 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160323-D20160019310-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160524

**Pouvoirs :**

M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. Jean-François BARNIER,  
Mme Hélène BRUYERE donne pouvoir à M. Yves MORAND,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Laurence BUSSIERE donne pouvoir à M. Yves PARTRAT,  
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Patricia CORTEY,  
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
Mme Joëlle COUSIN donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Alexandra CUSTODIO donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,  
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,  
M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,  
Mme Annick FAY donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,  
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA,  
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
Mme Babette LUYA donne pouvoir à M. Julien LUYA,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
Mme Janine RUAS donne pouvoir à M. Christian FAYOLLE,  
M. Joseph SOTTON donne pouvoir à Mme Catherine CHAPRON,  
M. Maurice VINCENT donne pouvoir à M. Raymond JOASSARD

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Eric BERLIVET, M. Lionel BOUCHER, M. Olivier BROUILLOUX, M. Paul CELLE,  
M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Michelle GALLAND,  
Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, Mme Corinne L'HARMET-ODIN,  
Mme Eliane LEGROS, Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU,  
M. Florent PIGEON, Mme Joelle RICARD, Mme Christine ROUX, M. Jean-Claude SCHALK,  
M. Gérard TARDY, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Stéphane VALETTE

**Secrétaire de Séance :**

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2016**

### **DESIGNATIONS DANS DIVERS ORGANISMES**

#### **1- Prise de participation dans la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) « Alpes Autopartage » à la dénomination commerciale « Cité Lib »**

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Alpes Autopartage » à la dénomination commerciale « Cité Lib » a pour objet le développement d'un service d'autopartage.

Le Bureau du 07 avril 2016 a décidé de prendre une participation dans la SCIC à hauteur de 20 parts sociales d'une valeur de 750 €, soit 15 000 €.

Saint-Etienne Métropole a également proposé sa candidature au mandat de membre du Conseil d'Administration de la SCIC Alpes Autopartage. Il est demandé par conséquent de désigner le représentant permanent de Saint-Etienne Métropole lors de toutes les assemblées ou Conseil d'Administration.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée a décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

**Monsieur le Président présente la candidature proposée.**

Il s'agit de Madame Sylvie FAYOLLE.

**Monsieur le Président demande à l'Assemblée s'il y a d'autres candidats.**

**Il constate l'absence d'autre candidature.**

#### **2- Institut d'Administration des Entreprises (IAE)**

Le Conseil d'Administration de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne doit être renouvelé.

Le Conseil de l'IAE se prononce sur des actions en rapport avec les principales missions qui incombent à cet Institut dans le cadre du service public de l'enseignement supérieur :

- donner aux étudiants une formation générale et une qualification professionnelle,
- développer et valoriser la recherche scientifique et technique, individuelle et collective en collaboration avec les organismes de recherche et les entreprises,
- développer la formation continue et renforcer les liens avec la formation initiale et la recherche,
- développer la coopération et les échanges avec l'environnement régional, national et international.

Conformément aux statuts de l'IAE de Saint-Etienne, un siège du Conseil d'Administration est réservé à un représentant de Saint-Etienne Métropole.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée a décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

**Monsieur le Président présente la candidature proposée.**

Il s'agit de Monsieur Bernard LAGET.

**Monsieur le Président demande à l'Assemblée s'il y a d'autres candidats.**

**Il constate l'absence d'autre candidature.**

### **3- Fonds d'Initiative Etudiante (FIE)**

Le 15 décembre 2015, le CA de l'Université de Lyon a acté la création du Fonds d'Initiative Etudiante (FIE).

Les champs privilégiés des projets FIE sont larges et divers, par exemple :

- les actions dans le domaine de la culture, la santé, le sport, le développement durable...,
- les actions de citoyenneté étudiante (solidarité, bénévolat étudiant),
- les actions visant l'amélioration du cadre de vie universitaire (accueil des nouveaux étudiants, animation des campus, accompagnement des étudiants handicapés...),
- les actions de communication (organisation de forums, rencontres avec des professionnels...) ou d'information (colloques...).

La commission FIE est composée de 22 membres, dont un représentant de Saint-Etienne Métropole.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée a décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

**Monsieur le Président présente la candidature proposée.**

Il s'agit de Monsieur Bernard LAGET.

**Monsieur le Président demande à l'Assemblée s'il y a d'autres candidats.**

**Il constate l'absence d'autre candidature.**

### **4- Conseil d'administration du Pôle des Technologies Médicales**

Suite au départ de son Président, le Pôle des Technologies Médicales procède au renouvellement des membres de son Conseil d'Administration.

Saint-Etienne Métropole, en tant qu'Administrateur de droit, siège au Conseil d'Administration avec 2 membres désignés pour le représenter.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée a décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

**Monsieur le Président présente les candidatures proposées.**

Il s'agit de Monsieur Bernard LAGET et Monsieur Georges ZIEGLER.

**Monsieur le Président demande à l'Assemblée s'il y a d'autres candidats.**

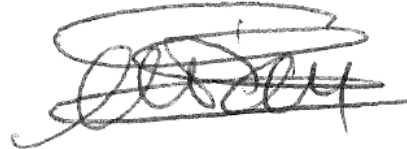
**Il constate l'absence d'autre candidature.**

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, désigne :**

- **Madame Sylvie FAYOLLE comme représentante de Saint-Etienne Métropole au sein de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) « Alpes Autopartage » à la dénomination commerciale « Cité Lib »,**
- **Monsieur Bernard LAGET comme représentant de Saint-Etienne Métropole au sein du Conseil d'Administration de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne,**
- **Monsieur Bernard LAGET comme représentant de Saint-Etienne Métropole au sein du Fonds d'Initiative Etudiante (FIE) de l'Université de Lyon,**
- **Monsieur Bernard LAGET et Monsieur Georges ZIEGLER comme représentants de Saint-Etienne Métropole au sein du Conseil d'Administration du Pôle des Technologies Médicales.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU